



Jeudi 7 avril 2021



RETOUR D'EXPERIENCE SMBVA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Approche globale des enjeux écologiques et locaux



Un partenariat, gage de réussite !



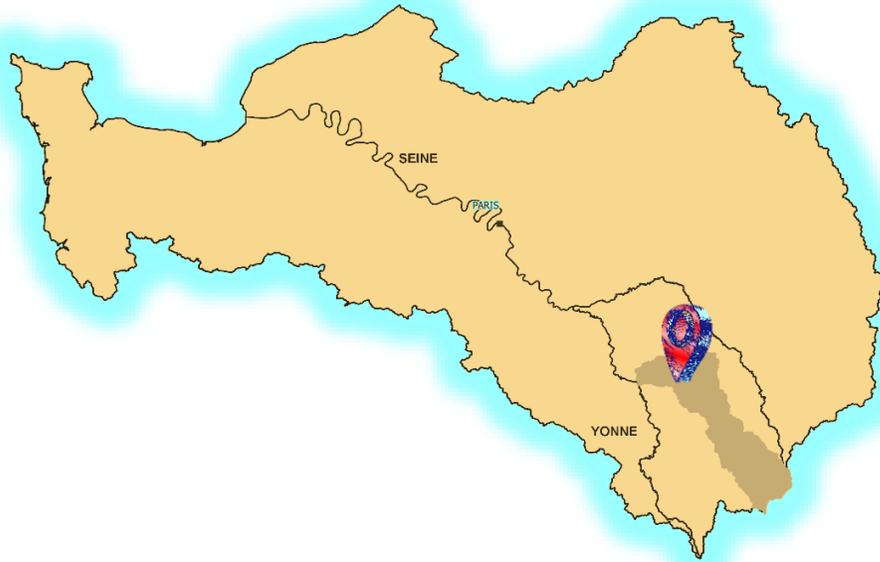
Commune
de Davrey



*Restauration hydromorphologique de l'Armançe,
du Landion et de leurs zones humides d'accompagnement*



Situation



Département Aube

Communes

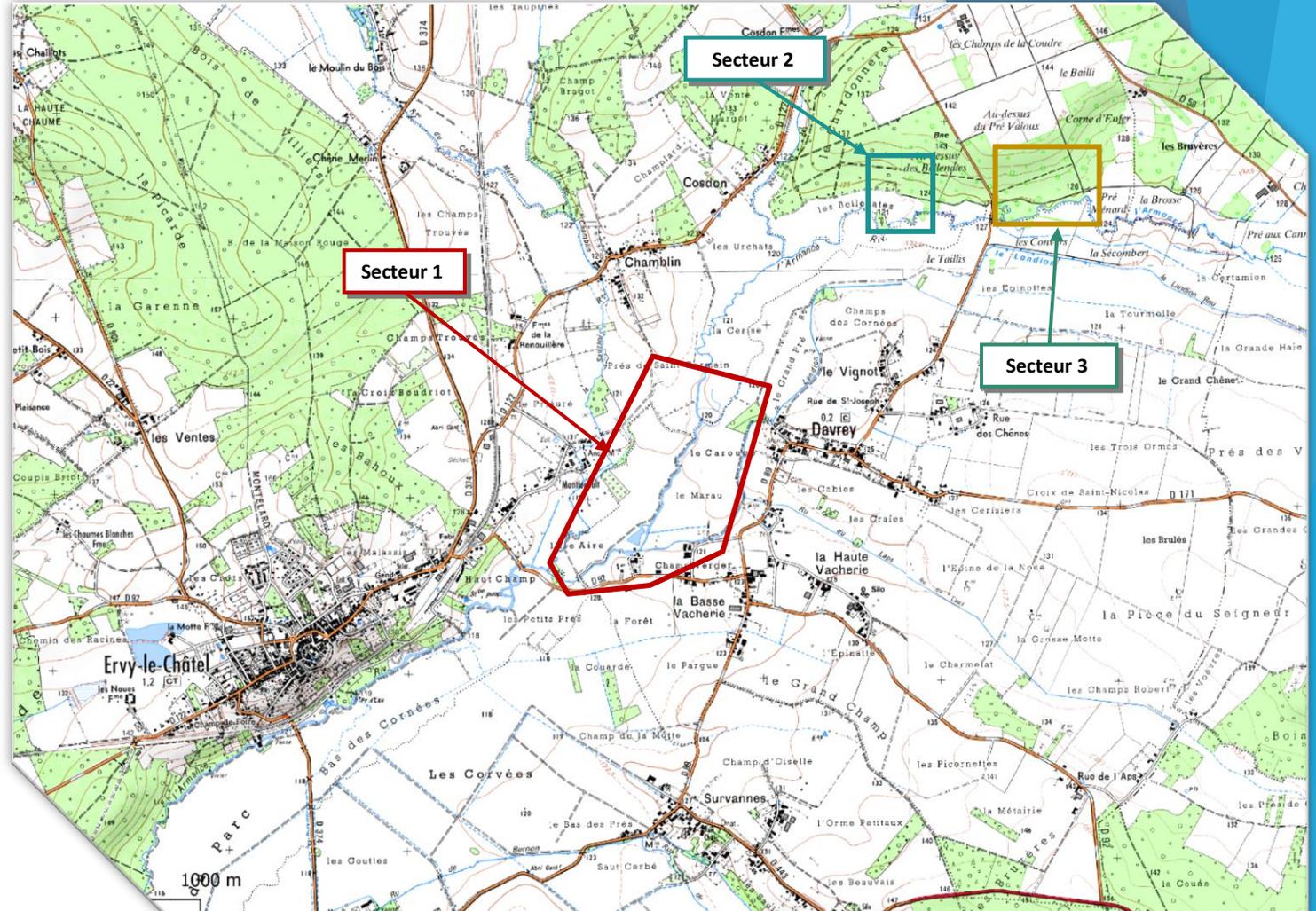
Davrey / Ervy-le-Châtel / Auxon

Région naturelle

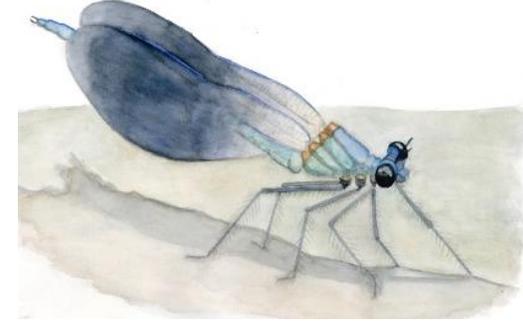
Champagne humide

Cours d'eau

Armançe / Landion



Contexte



Historique :

- Travaux de drainage de la vallée (*Moyen-âge au 21^{ème} S.*),
- Simplification des tracés en plan des cours d'eau (*19^{ème} et 20^{ème} S.*),
- Construction d'ouvrages hydrauliques (*18^{ème} et 20^{ème} S.*).

Impacts :

- Perte de biodiversité,
- Déconnexion des zones humides,
- Dégradation de la qualité physico-chimique de l'eau,
- Aggravation des phénomènes de crue

Objectifs :

- Restaurer les écosystèmes aquatiques du territoire et leurs services écosystémiques associés,
- Développement local et attractivité du territoire,
- Sensibilisation à l'environnement.

L'animation au cœur du sujet...

Une animation d'ampleur pour un projet de territoire :

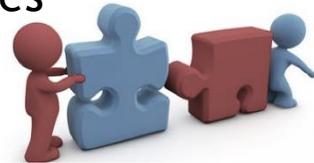
Une diversité d'acteurs :

15 conventions signées avec les propriétaires

2 collectivités territoriales engagées :

- Commune de Davrey
- Communauté de Communes

800 heures d'animation



**Une équipe projet resserrée,
mais un collectif pluridisciplinaire au sein du SMBVA :**

Chef de projet / maître d'œuvre : Matthias ALLOUX ;

Appui technique en hydromorphologie / communication: Kévin DUPLAN ;

Coordination environnementale : Vincent GOVIN.

Scierie

Communes

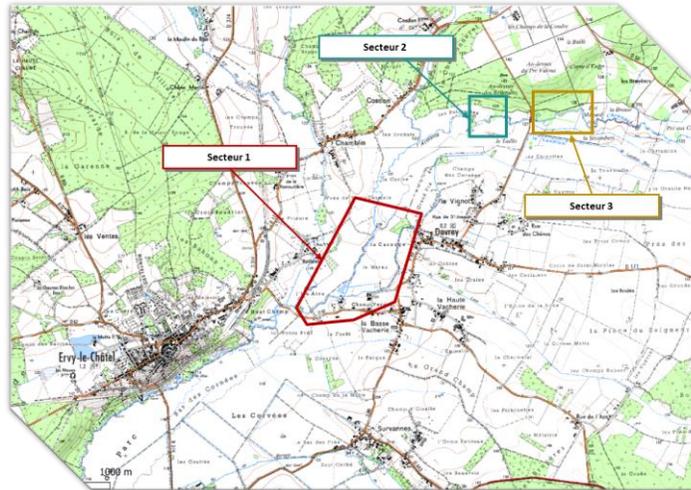


Agriculteurs

Communauté de
Communes

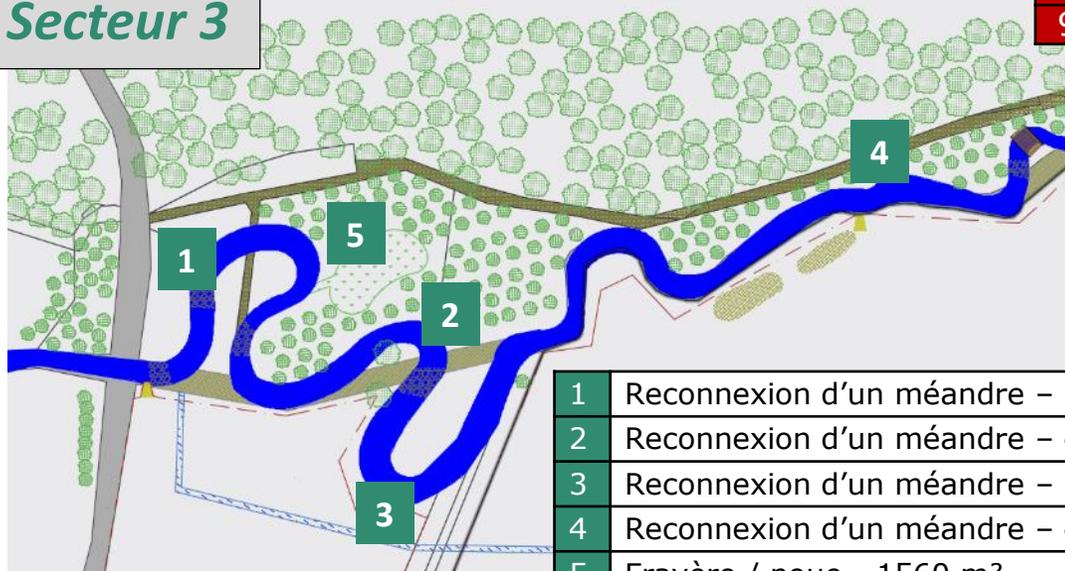
Association
Foncière

Du Projet...



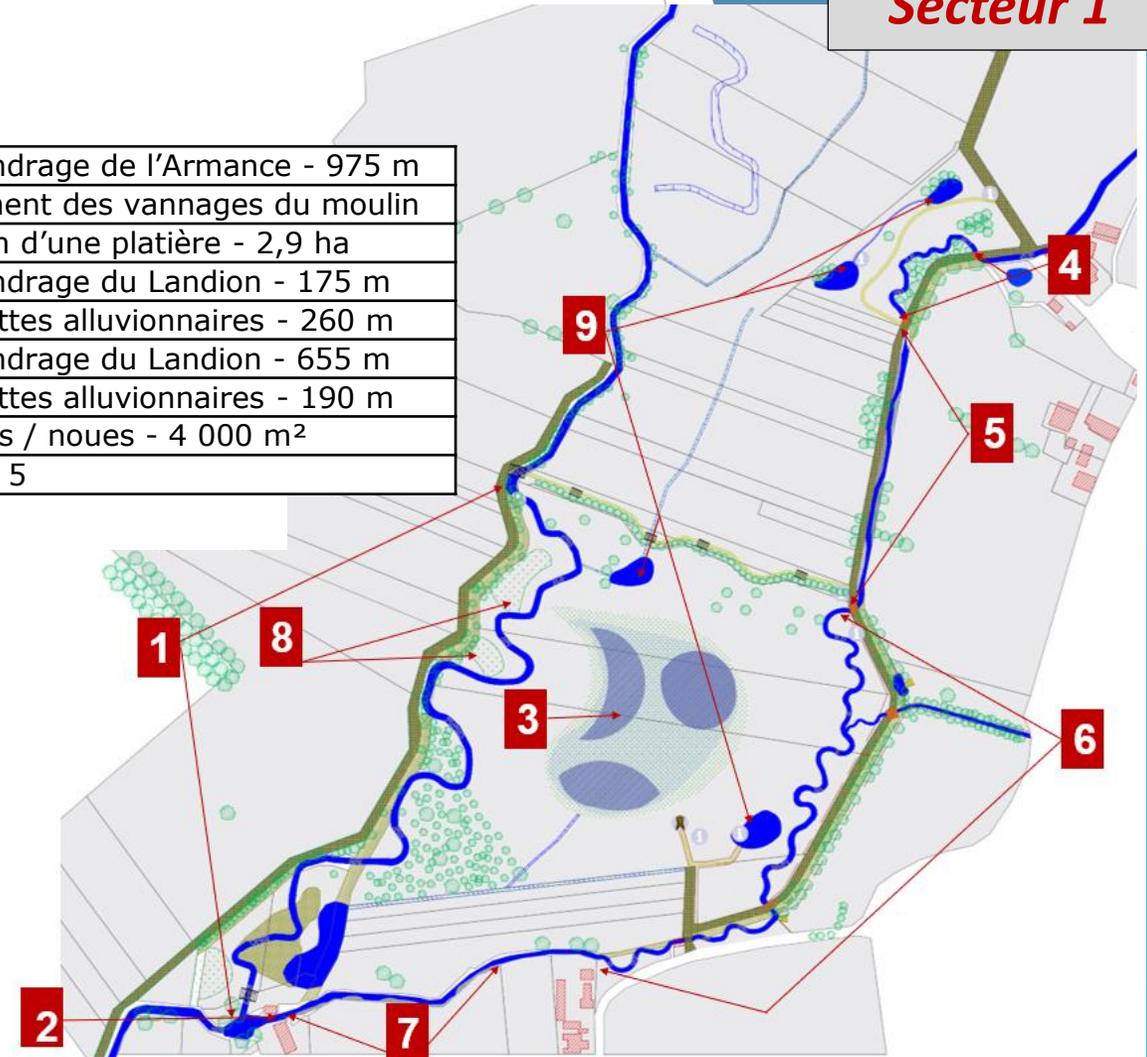
1	Reméandrage de l'Armanche - 975 m
2	Effacement des vannages du moulin
3	Création d'une platière - 2,9 ha
4	Reméandrage du Landion - 175 m
5	Banquettes alluvionnaires - 260 m
6	Reméandrage du Landion - 655 m
7	Banquettes alluvionnaires - 190 m
8	Frayères / noues - 4 000 m ²
9	Mares - 5

Secteur 3



1	Reconnexion d'un méandre - 204 m
2	Reconnexion d'un méandre - 43 m
3	Reconnexion d'un méandre - 176 m
4	Reconnexion d'un méandre - 45 m
5	Frayère / noue - 1560 m ²

Secteur 1



...à la réalisation



Organisation opérationnelle des travaux



Maître d'Ouvrage :
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
58 Ter rue Vaucorbe
89300 TONNERRE
Tel. 03.86.55.40.00

Maître d'Œuvre :
Service GEMAPI du SMBVA
Chef de projet : Matthias ALLOUX
Tel. 06.40.08.57.54

<https://www.bassin-armancon.fr/>



*Lot n° 1 : Renaturation de l'Armanche sur le secteur 1,
Lot n° 2 : Renaturation du Landion,
Lot n° 3 : Création d'une platière,
Lot n° 4 : Renaturation de l'Armanche sur le secteur 2,
Lot n° 5 : Création de sentier et fourniture et pose des équipements,
Lot n° 6 : Fourniture et pose de clôture.*

Bilan

Les milieux suivants ont été restaurés :

- Cours d'eau ;
- Platière ;
- Prairie humide ;
- Boisement alluvial (à terme).

Avec les services écosystémiques suivants :

- Ralentissement dynamique des crues ;
- Soutien des étiages ;
- Autoépuration ;
- Connaissances.

Développement local et attractivité du territoire :

- Tourisme vert ;
- Cadre de vie ;
- Produits du terroir (AOC Chaource/ AOP Soumaintrain) ;
- Sensibilisation à l'environnement : éducatif.

	Avant travaux	Après travaux
Amélioration du champ d'expansion de crue		100 ha
Linéaire Armance	1100 m (rectiligne)	1 310 m (sinueux)
Linéaire Landion	1250 m (rectiligne)	1460 m (sinueux)
Création Platière	0	3 ha
Prairies humide	15 ha	30 ha
3 Noues connectées (frayère brochet)	0	0,7 ha
Continuité écologique	4 OH	-

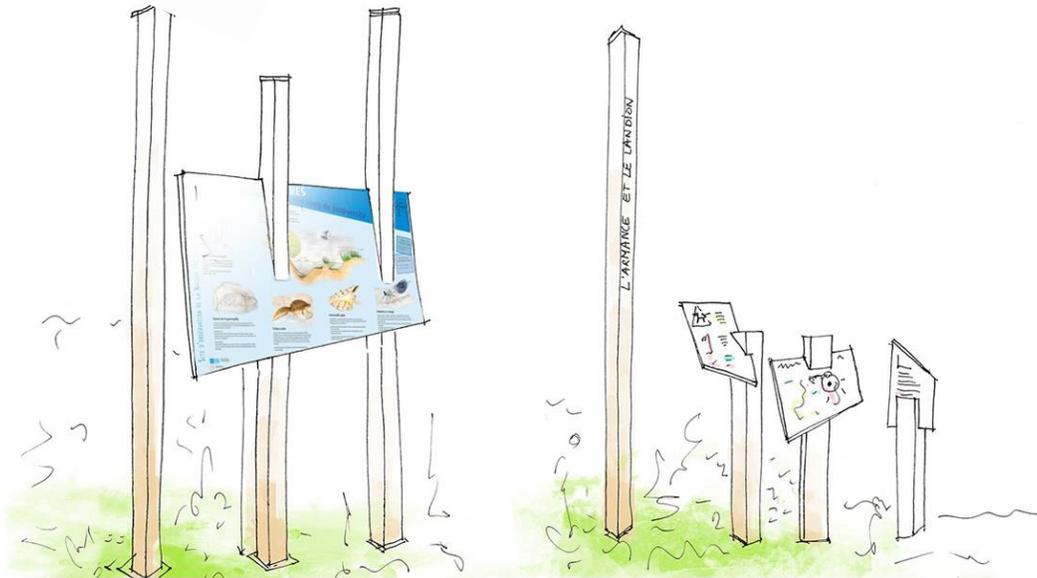


L'éducation à l'environnement au cœur du projet !



2 000 m de chemins empierrés
665 m de chemins créés
3 passerelles en bois
80 m de platelage

2 observatoires
6 panneaux thématiques
3 panneaux d'information et
réglementation du site
1 table de pique-nique
1 vidéo avant / après



Un planning serré



Janvier 2017

Démarrage
animation

Février 2018

2nd COFIL
Présentation APD

Septembre 2018

Consultation des
entreprises

Août 2019

TRAVAUX

Juillet 2017

1^{er} COFIL :
Présentation APS

Juillet 2018

Dépôt dossier Autorisation
Environnemental Unique

Décembre 2018

3^{ème} COFIL
Présentation PRO /
Suivi écologique

Finitions/Ajustements

Suivi

Un COFIL élargi

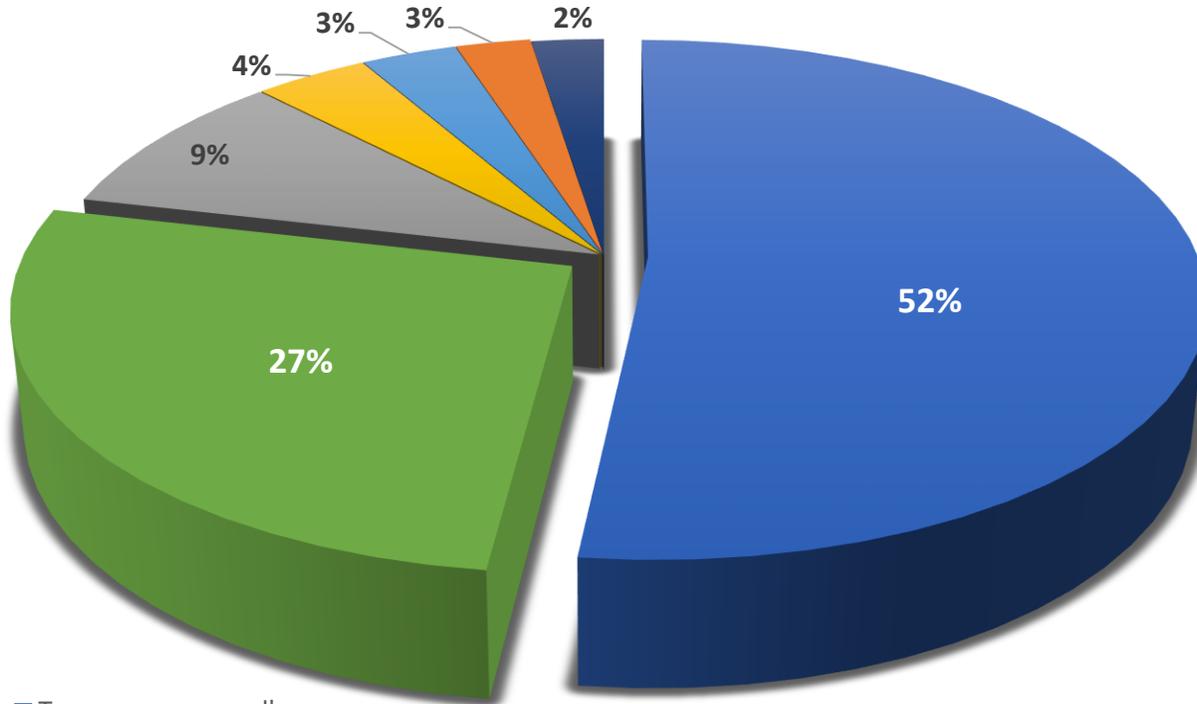


*Commune
de Davrey*



A.F.R

Un budget limité



- Travaux sur cours d'eau
- Travaux sur zones humides
- Aménagements écotouristiques
- Etudes
- Frais divers
- Déplacement espèce protégée
- Aménagements agricoles



859 800 €

80 000 €

2 200 €

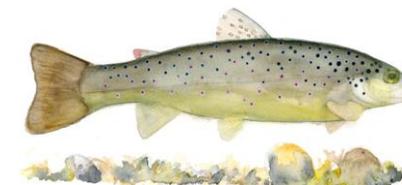
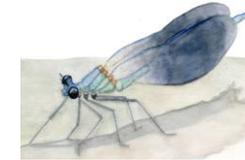
942 000 €

- ✓ Restauration des services écosystémiques pour un retour sur investissement en 10 ans
- ✓ 600 000 € de retombées économiques locales (à -30 km)

Pérennisation et suivi

Une gestion contractualisée
pour les 20 prochaines années
par conventionnement

Un suivi scientifique multithématique renforcé
« Site de démonstration »
avec « Suivi Minimum Scientifique »



Reconnaisances



Presse écrite :

- 7 articles Est Eclair
- 1 article Yonne Républicaine

Contribution séminaires :

- Etat « inondation »
- Carrefour de l'eau « retour exp »
- Co-Adapt « européen retour exp »

Télévision :

- 2 éditions canal 32
- 1 édition France 3 région

Publications tourisme et éducation environnement

- OT Othe en Armançe
- CIE Othe en Armançe
- Calaméo
- « visite la champagne »

Publications spécialisées :

- Hydro Plus
- EPI Seine
- Trame verte et bleue
- AESN
- Environnement magazine
- bassinversant.org



*Restauration hydromorphologique de l'Armanche,
du Landion et de leurs zones humides d'accompagnement*



***Merci de votre
attention !***

